



Strasbourg danse l'été

du 24
au 28
août
2020



Pour inscrire votre ou vos enfant(s)

- Choisissez les stages pour votre ou vos enfant(s)
- Sélectionnez votre adhésion et votre formule de stage (tarif unique)
- Choisissez votre mode de paiement
- Signez le règlement intérieur
- Retournez le bulletin avec le certificat médical et une photo de(s) enfant(s) et votre paiement au CIRA 1 A place des Orphelins 67000 Strasbourg

Lieu du stage : Centre Chorégraphique de Strasbourg
10 rue de Phalsbourg, 67000 Strasbourg

BULLETIN D'INSCRIPTION ENFANTS (de 7 à 13 ans)

COORDONNÉES

Nom de l'enfant	Prénom de l'enfant
Date de naissance de l'enfant	
Nom et Prénom du responsable légal	
Adresse	
P / Ville	Pays
Téléphone	Mobile
E-mail	

JE SOUHAITE INSCRIRE MON / MES ENFANT(S) AUX STAGES QUI SUIVENT

(cochez les choix correspondants)

STAGES ENFANTS - chaque après-midi du 24 au 28 août 2020

Age :	Discipline :
Enfants de 7 à 9 ans	<input type="checkbox"/> EVEIL MUSICAL avec Hanatsu Miroir
	<input type="checkbox"/> HIP HOP avec Thomas Barbarisi
Enfants de 10 à 13 ans	<input type="checkbox"/> HIP HOP avec Thomas Barbarisi
	<input type="checkbox"/> EVEIL MUSICAL avec Hanatsu Miroir

ADHÉSION

L'adhésion est obligatoire et valable du 24 août 2020 jusqu'au 31 juillet 2021

- Adhésion individuelle 15€
Adhésion familiale 18€

FORMULE STAGE

- Tarif Réduit unique
105€

Demi-journée (après-midi uniquement)

Total€

Le montant total comprend l'adhésion obligatoire et la formule choisie

MODE DE PAIEMENT

- Chèque (de 1 à 3 fois)
- Virement bancaire IBAN : FR 76 1027 8010 8800 0209 6504 594 // BIC CMCIFR2A
- Chèque vacances et / ou coupon sport

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Art 1 : ADMISSION

L'adhésion a lieu au moment de l'inscription à un stage ou un atelier hebdomadaire. La validité de l'adhésion couvre chaque saison du 1er août au 31 juillet hors training du danseur. Le montant de l'adhésion est fixé chaque année par l'Assemblée Générale du CIRA. L'adhésion vous donne les pouvoirs de membre de l'association, vous êtes électeur et éligible, tels que nos statuts les prévoient. La date de l'Assemblée Générale est confirmée sur notre site Internet et une invitation vous est communiquée via notre newsletter 15 jours avant.

Art. 2 : L'INSCRIPTION

Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles. Vous devrez fournir un certificat médical d'aptitude à la participation d'activités en groupes. Le paiement peut être effectué en trois versements ou plus selon les cas particuliers. Aucun remboursement ne sera effectué, sauf pour raison exceptionnelle ou médicale entraînant un arrêt de travail. Dans tous les cas, un justificatif vous sera demandé avec un certificat médical original à l'appui, ou en cas de force majeure (avec justificatif). Toutefois, le CIRA retiendra 30% du tarif correspondant aux frais administratifs. Les avoirs et bons cadeaux suite au COVID-19 seront valables uniquement à partir de 2021.

Art. 3 : L'ACCÈS AUX ATELIERS HEBDOMADAIRES

Au-delà de la séance d'essai, l'élève doit être inscrit et avoir sa carte d'accès qui lui sera délivrée lors de son inscription définitive.

Art. 4 : PONCTUALITÉ

Les ateliers et les stages débutent et finissent à l'heure indiquée sur le planning. Par respect pour le professeur et les autres participants, il est demandé d'être ponctuel.

Art. 5 : NOMBRE MINIMUM D'INSCRIPTIONS PAR STAGE

Le CIRA se réserve le droit d'annuler les ateliers et les stages si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, chaque adhérent pourra choisir entre : être remboursé ou bénéficier d'un avoir sur la saison en cours.

Art. 6 : NIVEAU DU STAGIAIRE

Les professeurs se réservent le droit de changer les élèves, le/la participant-e, de niveau dans les ateliers ou les stages

Art. 7 : SÉCURITÉ

Le stagiaire s'engage à prendre connaissance des consignes de sécurité sur le lieu du déroulement des ateliers et des stages :

Des sprays de produits désinfectants, du gel hydroalcoolique, des bobines d'essuie-main seront mis à votre disposition. Un marquage au sol vous indiquera le/les trajets à suivre dans le bâtiment. Le port du masque est obligatoire pour la circulation dans le bâtiment (ayez votre propre masque). L'accès aux stages sera limité uniquement aux stagiaires inscrits. Le stagiaire s'engage à ne pas se présenter au stage, en cas de fièvre, de toux sèche et tout autre symptôme de suspicion du virus Covid 19. En cas de maladie déclarée, vous vous engagez à prévenir le CIRA.

Art. 8 : RESPONSABILITÉ

La responsabilité de l'association ne pourra être engagée pour tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi lors des cours. En dehors des horaires des ateliers ou des stages, l'association n'est pas responsable des élèves mineurs participants aux ateliers adultes. Les élèves doivent prendre soin d'être couvert par une compagnie d'assurance personnelle (responsabilité civile).

Art. 9 : CAPTATION / DROIT À L'IMAGE / NOTES

Les prises de films, photos et enregistrements sont strictement interdits sur les lieux du stage hors autorisation du CIRA.

Le CIRA se garde l'exclusivité de l'utilisation de la vidéo, de la photographie ou de la captation audio. Toute personne y compris les membres qui participent aux stages autorise le CIRA à faire usage de toute image (photographie ou vidéo) sur laquelle il ou elle figure sauf mention contraire faite par écrit au CIRA. La prise de notes peut être effectuée avec l'autorisation du professeur.

AUTORISATION

- J'autorise le CIRA à utiliser les photos et vidéos prises pendant les stages pour la promotion du CIRA (site internet, presse, brochure, réseaux sociaux) Oui Non
- J'autorise le CIRA à prendre les dispositions nécessaires en cas d'accident Oui Non
- J'autorise mon enfant à quitter seul l'enceinte de l'établissement Oui Non

Ci-joint mon règlement d'un montant total de €

Je certifie avoir pris connaissance et accepte les modalités (voir le règlement).

Nom :

Prénom :

(du ou des responsable(s) légal(aux))

Le

à

Signature :

Strasbourg danse l'été

CIRA 2020

1 A place des Orphelins

67000 Strasbourg

CONTACT

info@ciradances.fr

www.ciradances.fr

tel. 03 88 36 70 73

